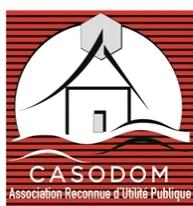


LA NEWSLETTER DU CASODOM

Association créée en 1956 pour venir en aide aux ultramarins qui viennent en métropole pour étudier, se former, travailler ou se soigner et reconnue d'utilité publique depuis 1973



LE CASODOM

Interlocuteur social des Ultramarins depuis 1956
Révélateur des « Talents de l'Outre-mer[®] »
depuis 2005

Tél. : 01 42 36 24 54 / Site : www.casodom.fr



Éditorial

Le mot de la Présidente

Chers amis,

Comme je m'y étais engagée, nous continuons à vous informer de l'actualité du CASODOM au rythme d'une lettre tous les trimestres.



Notre activité sociale des 6 premiers mois de l'année 2024 reste dense, témoignant ainsi des besoins de nos bénéficiaires de passage dans l'hexagone, avec un élargissement significatif de notre action envers nos bénéficiaires de La Réunion.

Nous avons signé ce mois de juin une convention avec LADOM pour préciser et renforcer les modalités de travail entre notre service social et les conseillers de LADOM pour mieux accompagner les jeunes en mobilité pour la formation.

Nous avons également renforcé nos liens et nos engagements avec le Ministère des Outre-mer, un de nos principaux partenaires, en signant une convention pluriannuelle d'objectifs pour les années 2024/2025/2026 !

J'ai souhaité également, dans cette édition, vous informer sur le symposium organisé 15 Juin par **Mme Yola Minatchy**, Présidente du réseau des Talents de l'Outre-mer.

Notre Assemblée générale s'est tenue le 26 février 2024, cela a été l'occasion de partager avec nos adhérents un point d'étape sur nos réalisations en 2023 et d'évoquer nos perspectives pour 2024, mais également d'accueillir deux nouveaux membres au sein du Conseil d'administration, **Valérie CHOUARD** et **Antoine DELBLOND** nous leur souhaitons la bienvenue !

D'autres membres n'ont pas souhaité renouveler leurs mandats : **Erika VÉLIO**, **Robert TAYLOR**, **Richard SAMUEL**, **Maurice-Antoine LAFORTUNE**, nous les remercions vivement pour leur contribution aux travaux du CASODOM ces dernières années !

Lors du dernier conseil d'administration de fin Mai 2024, j'ai informé les membres de ma décision de ne pas continuer à assurer la Présidence de l'association mais de continuer à m'investir au sein du conseil d'administration.

Mon départ de la Présidence prendra effet le 15 juillet prochain. En conséquence, notre Conseil d'administration a décidé de nommer notre administrateur **Antoine DELBLOND**, Professeur émérite des Universités, comme notre futur Président.

Mais, en attendant qu'il puisse se libérer de ses obligations actuelles, l'intérim de la Présidence sera assuré par **Jean-Claude SAFFACHE**, notre ancien Président.

- Ces 15 derniers mois m'ont permis de travailler comme je m'y étais engagée autour des axes que j'avais proposé au conseil d'administration dès ma prise de fonction en Avril 2023 !
- La consolidation des fondamentaux de l'action sociale incarnés par le CASODOM
- Le rétablissement des équilibres budgétaires et la formalisation de plusieurs conventions de partenariats avec d'autres associations ou partenaires
- L'action vis-à-vis des jeunes publics
- Renforcer l'axe culturel du CASODOM
- La dixième édition des talents de l'Outre-mer

Mais il reste encore beaucoup à faire en particulier sur le domaine budgétaire pour continuer à trouver de nouvelles sources de financement en répondant aux appels à projets, dans le domaine de l'accompagnement des jeunes qui viennent se former (logement, coaching, mentorat...) et également dans le domaine de la communication digitale ou il nous faut moderniser notre site internet et avoir sur les réseaux sociaux une présence plus active !

Je tiens à remercier tous ceux au sein du conseil d'administration ou bénévoles du CASODOM m'ont accompagné dans les travaux au service de cette belle association !

Catherine EDWIGE

Nos activités en 2024

POINT SUR L'ACTUALITÉ SOCIALE DU CASODOM À MI-ANNÉE 2024

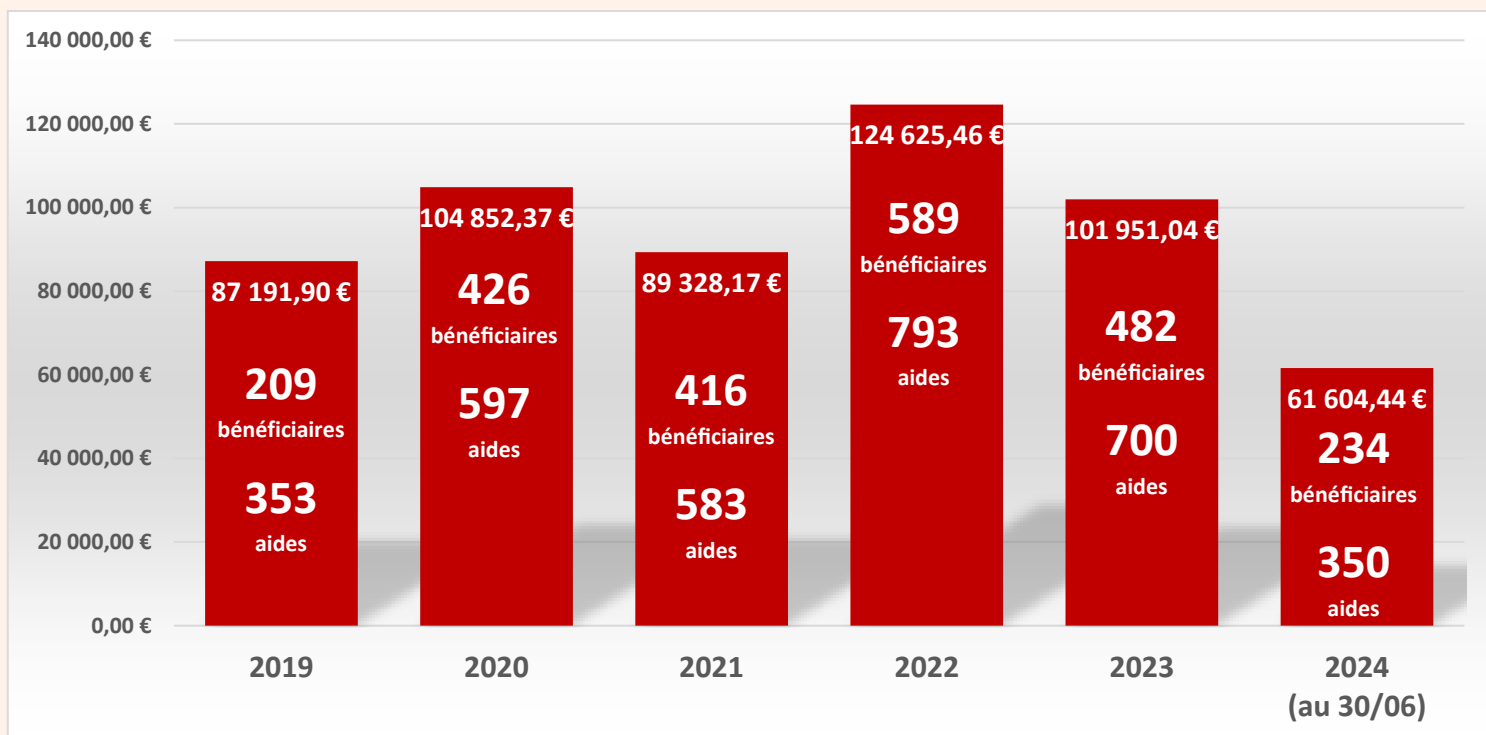
L'activité sociale du CASODOM ces 6 premiers mois de l'année 2024 est restée dense et sans rupture.

Notre service Social a enregistré 538 entretiens depuis le début de l'année, ce qui nous a amené à délivrer plus de 61.000 Euros d'aides à nos bénéficiaires en lien avec les CGSS des territoires et les correspondants de LADOM.

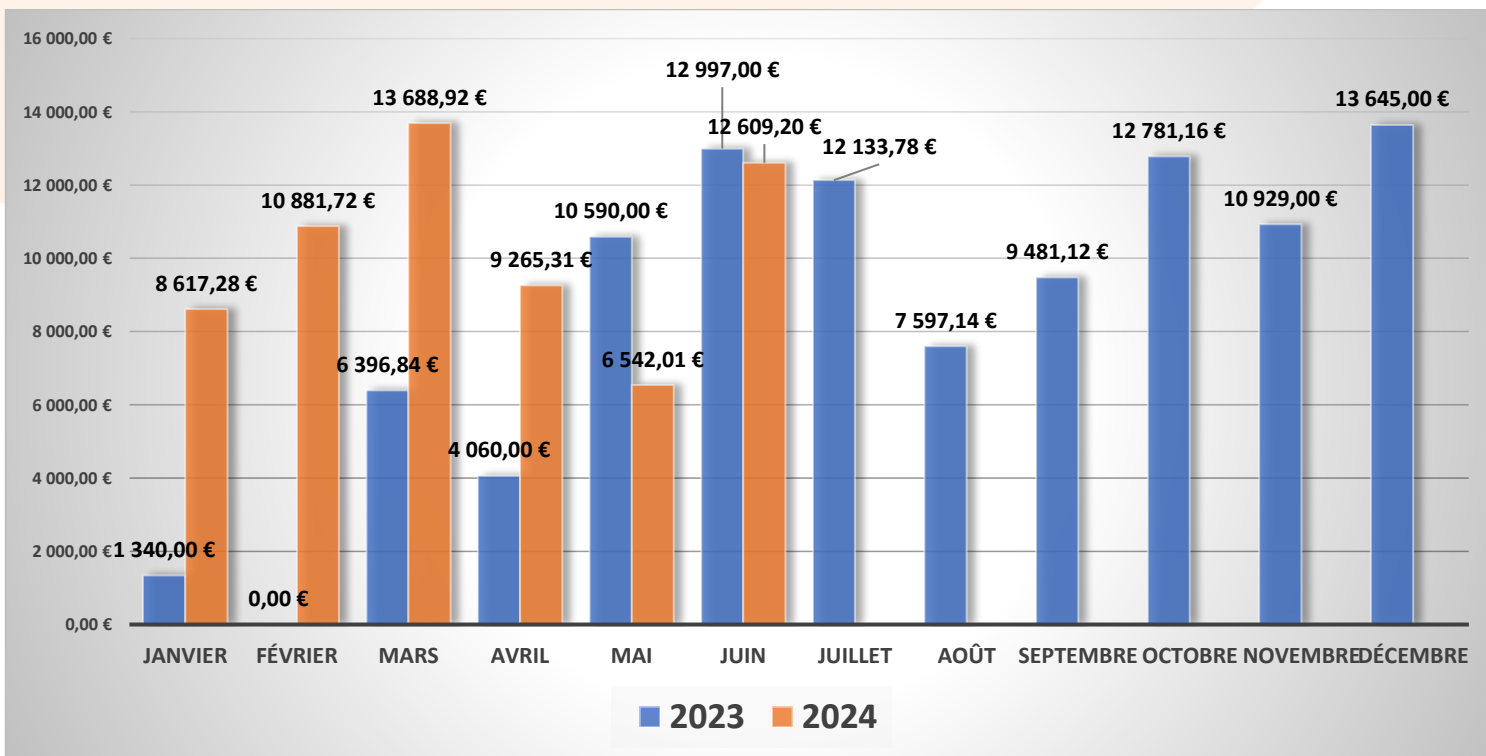
Notre psychologue a réalisé 73 entretiens et notre avocate 6 consultations juridiques.

Ces demandes sont en hausse par rapport à l'an dernier ce qui témoigne d'un niveau de précarité et de préoccupation de nos compatriotes venus en Métropole pour se soigner, se former.

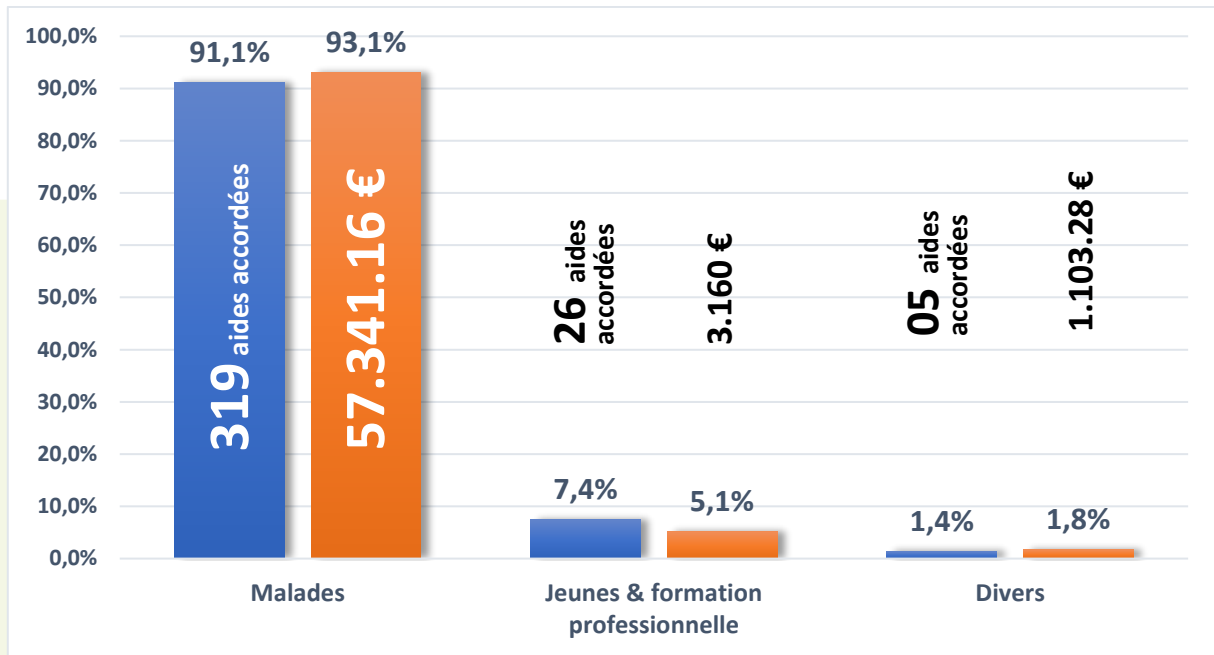
Évolution des aides sociales de 2019 au 30 juin 2024



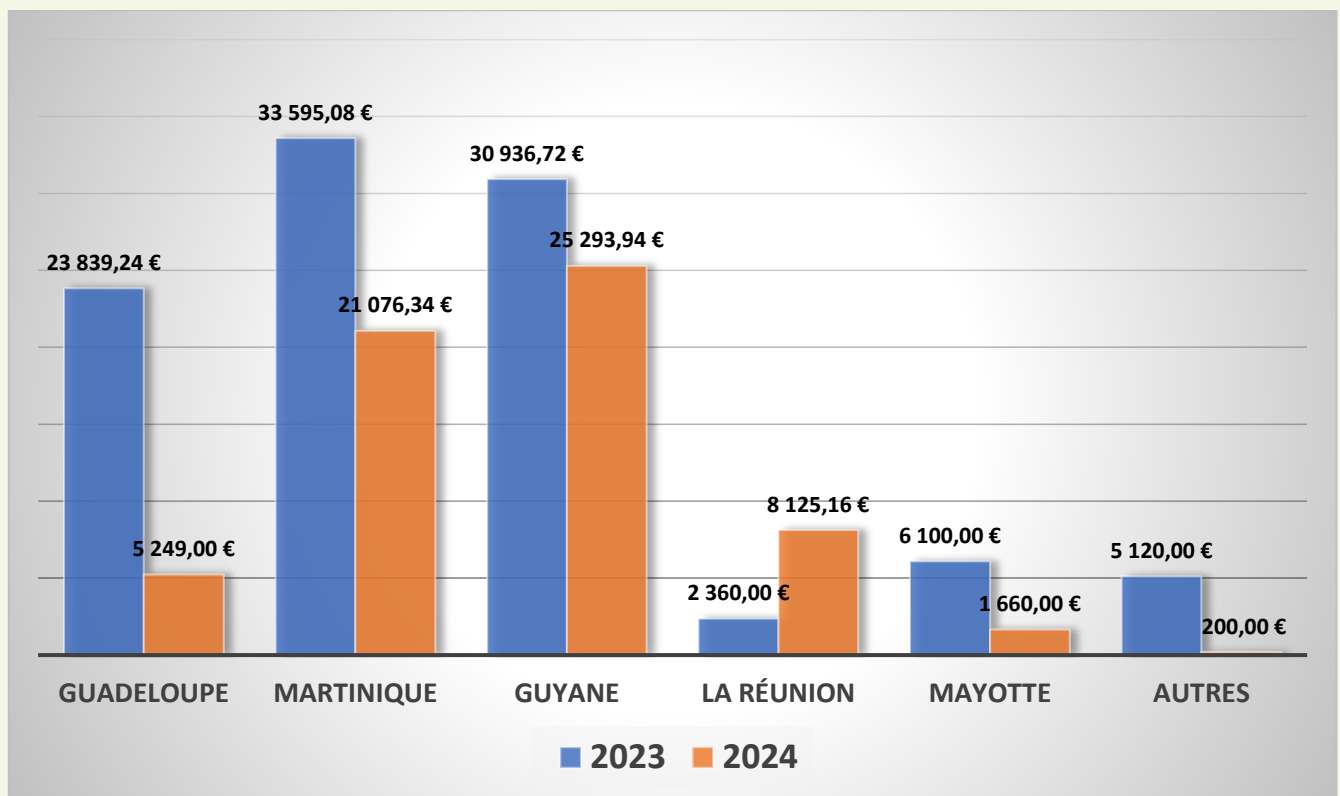
Répartition mensuelle des aides sociales en 2023 et 2024



Répartition des aides par bénéficiaires du 01 janvier au 30 juin 2024



Répartition des aides par départements



LES ACTIONS DE TERRAIN DES BÉNÉVOLES

Les visites organisées par nos bénévoles dans les maisons d'accueil avec des référents par maison d'accueil contribuent à la visibilité du CASODOM et apportent un véritable soutien à nos ressortissants.



Les Rendez-vous du CASODOM

Nos bénévoles ont accompagné les malades en transfert sanitaires pour des découvertes de Paris :

- quartier du Champs de Mars en mars,
- quartier du Louvre le 14 juin,
- quartier des Halles et visite de l'Église Saint-Eustache le 28 juin.

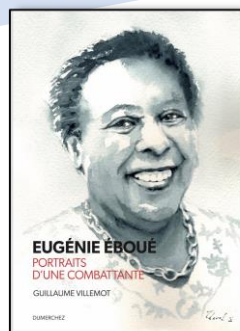
Ces moments de détente sont accompagnés d'une collation au **CASODOM** en présence de l'Assistante sociale, Madame **Maryline RODRIGUES** et de notre Psychologue, Madame **Marion SCHRIMPF**.



LES ACTIVITÉS CULTURELLES DU CASODOM

Judi 25 Avril conférence de **M. VILLEMOT** sur « Eugénie ÉBOUÉ, portraits d'une combattante ».

Madame **Eugénie ÉBOUÉ** a été parmi les premières femmes députées de l'histoire française, première femme de couleur institutrice en Guyane, Première résistante d'Outre-mer ».



LES NOUVEAUX PARTENARIATS EN 2024



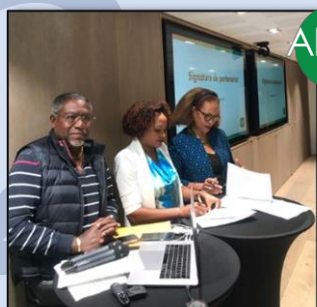
- Lundi 10 juin, signature de la convention avec le Directeur général de **LADOM**, Monsieur **Saïd AHAMADA**, pour renouveler le partenariat avec **LADOM**.

Cette convention nous permet de définir les modalités selon lesquels **LADOM** et le **CASODOM** articulent leur action pour accompagner les ultramarins en mobilité sur le territoire de France Hexagonale.



- Nous avons décliné cette convention en organisant une réunion avec les conseillers de **LADOM** pour présenter l'offre de service (social, psychologique et juridique) du **CASODOM**.

- Samedi 25 mai, signature de la convention avec **ALÉ VIRÉ**.



Le **CASODOM** souhaite s'engager auprès des collectivités, associations institutionnelles sur la problématique de retour au pays.

Nous travaillons ainsi avec la **CTM** (Collectivité Territoriale de la Martinique), les associations **RETOUR PÉRI** La Réunion, **ALÉ VINI** Guadeloupe et **ALÉ VIRÉ** Martinique.

Partenaires de L'Action sociale du CASODOM



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*



« Appel à bénévolat »

Le soutien aux malades des Outre-mer venant se faire soigner dans l'hexagone est l'un des axes importants de l'action sociale que mène le CASODOM, en partenariat avec les Caisses Générales de Sécurité Sociale des Antilles/Guyane et de la Réunion.

Nous avons besoin de personnes dévouées pour nous aider dans cette mission

N'hésitez pas à nous contacter

01 42 36 24 54 / casodom.75@gmail.com

Le Réseau des Talents de l'Outre-mer plaide pour une meilleure gestion des atouts des territoires ultramarins

Le Réseau des Talents de l'Outre-Mer a organisé un symposium intitulé **Le Siècle de l'Outre-Mer**, dont le volet 1 a été consacré **aux atouts humains, naturels, géopolitiques, géostratégiques, institutionnels de l'Outre-Mer**.

Cet événement a eu lieu le 15 juin dernier à la prestigieuse salle des Actes de la faculté de pharmacie de Paris-Cité, en présence du doyen de la faculté **Jean-Louis Beaudeau**, du talent de l'Outre-Mer **Yohann Corvis**, Professeur des Universités en nano-médecine, et de la présidente du Comité d'Actions Sociales en faveur des Originaires des Départements d'Outre-Mer, (ci-après « CASODOM »), **Catherine Edwige**.



Yola MINATCHY, Présidente du RTOM

« 376 Talents composent le Réseau des Talents de l'Outre-Mer; Une somme d'intelligence collective. Ces Talents constituent un potentiel en ressources humaines extraordinaires. Ils devraient être mis avec beaucoup plus d'acuité au service de la France » a déclaré la présidente du Réseau, **Yola Minatchy** lors du symposium. En ayant précisé que « la compétence, l'excellence, le talent bousculent notre siècle commençant (...), tout en insistant sur le fait que « notre France doit porter dans ce siècle l'exemple de la **fraternité entre les peuples**, et ce, sous le prisme de l'exemple de l'Outre-Mer. »

Les Talents de l'Outre-Mer plaident depuis 2005 pour une gestion plus optimale des atouts de l'Outre-Mer, en faveur de plus de développement.

En ce sens, Yola Minatchy a invité 15 de ces 376 brillants profils à s'exprimer, en présentiel et en visioconférence, ce 15 juin 2024 à la tribune de la Salle des Actes samedi dernier afin de partager avec le public présent leur propre vision des atouts de leur territoire.

Ces Talents sont ingénieurs, chercheurs, magistrats, poète, avocats, entrepreneures, docteurs, cheffe gastronome, auteurs, etc...

65% des Talents de l'Outre-Mer restent expatriés à l'étranger faute de n'avoir pu obtenir de postes en France ou dans les territoires, d'où la création de 20 antennes de ce Réseau réparties sur toute la planète au service du bien commun, sans communautarisme à tout crin, avec la conscience aigüe que l'Outre-Mer requiert un engagement hors norme.

35% d'entre eux œuvrent au service du développement des territoires ou en France.

Proactifs, pluriactifs, bâtisseurs, ces Talents excellent dans leur carrière professionnelle souvent dans des secteurs de pointe, dans les territoires ultramarins, dans l'hexagone ou à l'étranger.

Le Réseau des Talents de l'Outre-Mer et le CASODOM sont deux associations de loi 1901 distinctes dans le sens où leur gestion et leur financement ne relèvent aucunement l'une de l'autre.

Le prix Talents de l'Outre-Mer, créée en 2005, est remis par le CASODOM tous les deux ans à Paris à des ultramarins afin de récompenser leur parcours d'excellence dans toutes les catégories socio-professionnelles.

Après la remise des prix par le CASODOM, ces talents deviennent membres de droit du Réseau des Talents de l'Outre-Mer. Ce Réseau gère aujourd'hui le potentiel des 376 ultramarins réunis.



Yola MINATCHY, Introduction au symposium



Intervenants au symposium



Partenaires de l'opération des Talents de l'Outre-mer 2023 organisée par le CASODOM



NARJE

FINANCIERE W

SONIES

NIID



Directeur de la publication : Catherine EDWIGE

Comité de rédaction : Catherine EDWIGE, Jean-Claude SAFFACHE, Frédérick IMBAULT

CASODOM 7 bis, rue du Louvre 75001 PARIS

Tél. : + 33 (0)1 42 36 24 54

Email : casodom.75@gmail.com / www.casodom.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux